PAE PLELAN-LE-GRAND

Point accueil emploi de la Communauté de Communes de Brocéliande, antenne de Plélan-le-Grand

Lieu d'information

Réf. : 00584L — Mise à jour : 7 février 2024

Coordonnées

Adresse

1 Rue des Korrigans
35380 Plélan-le-Grand

Tél. : 02 99 06 84 34
Email : pointaccueilemploi@cc-broceliande.bzh
Site : http://www.cc-broceliande.bzh/entreprendre-travailler/emploi-et-formation/

Missions

Les structures locales d'information de type PAE ou EREF orientent et accompagnent les personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation en lien avec leurs partenaires (France travail, mission locale, CCAS...). Elles proposent au public un service global de proximité pour faciliter l'insertion dans le monde professionnel. Elles aident les employeurs locaux dans leurs démarches de recrutement.

Horaires d'accueil

Lundi : 8h45 à 12h Mercredi : 8h45 à 12h Jeudi : l'après-midi sur rdv Vendredi : 8h45 à 12h

Réseaux

Bretagne Orientation - Accueil personnalisé individualisé (API)

L'accueil personnalisé individualisé (API) s'adresse à tous les publics en recherche d'une information ou d'un conseil sur l'orientation, la formation, l'emploi ... Il est proposé dans le cadre de Bretagne Orientation, le service public d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne.

Réseau des structures de proximité emploi-formation

Le réseau SPEF s'adresse aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ainsi qu'aux employeurs. Il a pour mission de :

Informer et accompagner les personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation en lien avec leurs partenaires (France Travail, mission locale, CCAS...).
Proposer au public un service global de proximité pour faciliter l'insertion dans le monde professionnel.
Aider les employeurs dans leurs démarches de recrutement.

Service personnalisé et gratuit.

Conseil en évolution professionnelle des actifs (Avenir Actifs)

Les structures CEP (Conseil en évolution professionnelle) Avenir Actifss'adressent aux salarié·e·s du secteur privé ou de droit privé du secteur public ainsi qu'aux travailleur·se·s indépendant·e·s, auto-entrepreneur·se·s, professions libérale et artisan·e·s. Elles ont pour mission de :

Accompagner les personnes qui veulent faire le point sur leur avenir professionnel en apportant une expertise sur les ressources et les méthodes.
Informer, conseiller et soutenir les projets relatifs aux :

Évolutions dans son métier/son entreprise ;
Développement ou à la reconnaissance des compétences ;
Démissions ;
Changements de métier ;
Création d’entreprise.

Service personnalisé et gratuit.

Service public d’information et d’aide à l’orientation

Mis en place par le Région avec ses partenaires, le Service public d’information et d’aide à l’orientation Bretagne Orientation est accessible à tous les publics, sur l’ensemble du territoire breton. Il propose un premier niveau de service renforcé à travers l’Accueil personnalisé et individualisé (API), qui s’articule avec une offre de conseils spécifiques (orientation, création d'entreprise, conseil en évolution professionnelle...). Bretagne Orientation s’appuie ainsi sur un réseau d’acteurs apportant des expertises complémentaires.

Source : GREF Bretagne #00584L